
Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du jeudi 13 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le treize février l'assemblée régulièrement convoquée le 07 février 2025, s'est réunie sous la présidence de Fabrice BEAUMET.

Présents : 9**Votants:** 9

Sont présents: Andrée RENAUX, Cathy DAL BORGO, Nicolas HERTKORN, Alain ROVERATI, Alexandra KOLODZIEJCZAK, Fabrice BEAUMET, Hubert JANKE, Martial LARMINACH, Pascal THUAU

Représentés:

Excuses: Magalie PARTY

Absents:

Secrétaire de séance: Nicolas HERTKORN

Objet: Limitation de la vitesse à 30km/h sur l'ensemble du village - DE 2025 001

Le Maire propose à l'assemblée de limiter la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du village. L'objectif est de créer une zone 30 sur l'ensemble des voies circulables de la commune afin de pacifier la conduite automobile et d'améliorer la sécurité des usagers, notamment les piétons et les cyclistes.

Il propose au Conseil Municipal de voter la création d'une zone 30 sur l'ensemble du territoire de Champneuville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de créer une zone 30 sur l'ensemble des voies circulables de la commune de Champneuville.

Et **AUTORISE** le Maire à rédiger et signer tout document se rapportant à la limitation vitesse.

Objet: convention avec la fondation 30 Millions d'Amis pour la participation financière des actes de stérilisation et d'identification - DE 2025 002

Le Maire explique à l'assemblée que la commune a sollicité l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats libres se trouvant sur la commune. Il informe également qu'il y a lieu de prendre une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis dans laquelle la commune s'engage à participer à hauteur de 50 %, au financement des actes de stérilisation et d'identification ; l'autre moitié étant prise en charge par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Il propose à l'assemblée de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents, la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats libres se trouvant sur la commune, avec une participation financière à hauteur de 50 % des actes de stérilisation et d'identification ; l'autre moitié étant prise en charge par la Fondation 30 Millions d'Amis.

et **AUTORISE** le Maire à signer la convention de stérilisation et d'identification des chats libres sur la commune de Champneuville.

Objet: Subvention Amicale des Sapeurs Pompiers du CIS Consenvoye - DE 2025 003

Le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers du C. I. S. Consenvoye et la demande de subvention du Comité de Champneuville

Le Maire propose à l'assemblée de voter l'octroi de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents d'octroyer pour 2025 les subventions suivantes :

- Amicale des Sapeurs Pompiers du CIS Consenvoye : 100 euros ;
- Comité des fêtes de Champneuville : 100 euros.

Et **AUTORISE** le Maire à passer les écritures comptables concernant l'octroi des subventions.